

DISSERTATION LITTERAIRE A/L – B/L
(épreuve n°256)

Epreuve conçue par HEC

Voie littéraire

	NBRE CANDIDATS	MOYENNES	ECARTS-TYPE
RESULTATS GLOBAUX	296	10,02	4,25

VOIES PREPARATOIRES			
Littéraire	296	10,02	4,25

ECOLES UTILISATRICES			
HEC	255	10,14	4,20
ESCP-EAP	267	9,99	4,29

Le jury est plutôt satisfait par la qualité globale de l'épreuve de dissertation littéraire. Il observe que la moyenne générale est assez bonne et que le nombre de copies qui ont une note égale ou supérieure à 12 (33%) est en nette progression. On peut attribuer cette évolution positive de l'épreuve à une plus grande maîtrise de l'exercice, quels que soient les paramètres considérés : le corpus des œuvres convoqué par les candidats, qui couvre la littérature antique (les tragiques grecs, Ovide, Catulle) et la littérature française, des troubadours au XX^{ème} siècle, et qui n'est plus restreint aux romans des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles ; une meilleure maîtrise du temps littéraire et de son rapport à l'histoire événementielle, quoique beaucoup de travail doit encore être fait ; un usage plus raisonné des catégories d'esthétique et de poétique littéraires ; une aptitude plus grande, enfin, au dialogue avec le libellé du sujet. Ces remarques concernent évidemment les meilleures copies : celles qui ont su voir dans la formule de Claudel ce qu'elle avait de paradoxal en regard de la tradition critique (Claudel se prononce contre la doxa du lyrisme romantique) ; celles qui n'ont pas restreint le comique à la définition qu'en donne une mauvaise lecture de Bergson et à la

comédie des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles et qui l'ont ouvert, selon son sens étymologique (kômos), au dionysiaque, à Nietzsche, aux pensées philosophiques ou religieuses qui fondent la littérature française du XIX^{ème} siècle ; celles qui ont pensé ainsi comique, enthousiasme, exubérance, et joie ensemble et non en les dissociant, avant de les confronter au lyrisme et à la création, et de nuancer le jugement de Claudel en avançant des arguments esthétiques, par exemple les règles, la relation à la langue dans l'écriture, des arguments historiques, la pensée du soupçon au XX^{ème} siècle, des arguments touchant à la création différenciée du lyrisme, ou encore des arguments génériques.

C'est dire que de nouveau la dissertation ne pouvait être traitée que par une juste analyse grammaticale (le verbe paraît est accordé au singulier) et rhétorique du sujet. Ce premier niveau de compréhension est fondamental. Mieux vaut se demander pourquoi les notions de comique, d'exubérance (et non exhubérance !) et de joie, associées au lyrisme et à la création, sont réunies plutôt que de les dissocier, au risque d'en oublier une (le lyrisme est souvent mis de côté) ou de la noyer dans des considérations oiseuses (le lyrisme des tragédies, des comédies de Molière ou des romans de Balzac). La dissertation ne concerne pas non plus le rapport du lyrisme et du comique souvent confondu avec la comédie, en particulier la farce, que l'on oppose au lyrisme triste, qu'une heureuse synthèse vient réconcilier. Le simple bon sens permet de constater qu'un grand recueil comme *les Contemplations* de Hugo contient des sections joyeuses, d'autres désespérées, d'autres enfin apaisées, et que le comique doit être compris dans un sens très spécifique.

Ainsi se dessinent trois ensembles de copies, les meilleures et les pires, qui viennent d'être définies. Un ensemble intermédiaire ne parvient qu'à poser partiellement la problématique, faute de cerner suffisamment la notion de comique qui était centrale. Ou elles s'en tiennent à un aspect de la citation, exubérance, joie, enfermant la réflexion dans une analyse du texte littéraire en termes d'affect, ouvrant la discussion par une ouverture sur le lecteur ; ou elles illustrent partiellement le sujet, le nuancant sur le plan de tonalité affective et donc des genres, sans revenir sur la distinction qui doit être faite entre lyrisme et création.

Il est évidemment impossible qu'un jury soit pleinement satisfait. Bien des erreurs demeurent, de langue (« cinequanone »), de culture littéraire (les « chants de Matador » par exemple ; erreurs sur les noms des auteurs, sur l'attribution des œuvres). Bien des maladresses demeurent, plus graves, car elles touchent au raisonnement et à l'analyse : il faudrait conseiller la suppression de d'ailleurs,

en outre, de plus et suggérer à chaque candidat de se demander pourquoi il ouvre un nouveau paragraphe dans la rédaction ; il faudrait aussi bannir la citation intégrale de poèmes, suivis d'une explication de texte centrée sur les allitérations et les assonances à quoi semble se réduire le lyrisme, parce qu'une dissertation n'est pas un montage de mauvais commentaires de textes. Il faut enfin inviter les candidats à lire, non pas seulement de la théorie littéraire, mais aussi les œuvres littéraires elles-mêmes : dans beaucoup de copies, les candidats se sentent obligés de raconter au jury l'intrigue des comédies de Molière, comme s'il s'agissait d'objets lointains et ignorés ; dans trop de travaux la connaissance des textes est approximative et fragmentaire et repose sur quelques idées schématiques et réductrices, sinon caricaturales, ce dont font les frais par exemple le surréalisme ou le théâtre des années 1950, enfermé dans l'étiquette de théâtre de l'absurde dont les études littéraires ont montré depuis longtemps l'insuffisance et l'inadéquation.

Ces réserves faites, le jury dit encore sa satisfaction face à l'évolution de l'épreuve en cette année 2009.